

Loire

magazine

42
Loire
Conseil Général

ROANNE
Mobilisation
générale
pour le TGV



24H AVEC...
Les jeunes
sapeurs-
pompiers

DOSSIER

Développement durable
Prenons notre avenir en main!



Dossier | 13-20

Construisons ensemble un avenir durable



Pour établir un projet de développement durable et solidaire de notre territoire, le Conseil général

s'est lancé dans une démarche d'Agenda 21. Parce que ce projet vous concerne et ne peut se construire sans votre participation active, nous avons souhaité vous donner la parole...

Rendez-vous en page 15 pour répondre au questionnaire Agenda 21.

Avec ce magazine



Encart détachable
En pages centrales



Sortir
Votre agenda des sorties

Directeur de la publication : Bernard Bonne, Président du Conseil général de la Loire • Rédactrice en chef : Carine Bar • Crédits photos : Fabrice Roure, Frédéric Chambert, Elodie Pilon, Anne Mathieu, Pralus, Jean Christophe Paviot – Maxppp, PNR Pilat, D.R. • Rédaction : direction de la Communication • Conception, réalisation : SPHERE PUBLIQUE agence@spherepublique.com • Impression : Imaye Graphic • Diffusion : La Poste • Tirage : 330 000 ex. • Dépôt légal : 4^e trimestre 2011 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle 42022 Saint-Étienne Cedex 1

Site internet : www.loire.fr

Tél : 04 77 48 42 42

Loire
magazine

Conseil général
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES

Le papier utilisé pour ce magazine est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

4-7 En bref et en images

Le Conseil général de la Loire...



8-9 24 heures avec...

Ils brûlent d'envie de devenir pompiers



10-12 Actualités

- TGV Roanne
La mobilisation sur les rails
- Un nouveau foyer pour les enfants en danger
- Les chantiers de l'A89 avancent



21 Agriculture

La Loire protège ses espaces agricoles et naturels



22-23 Reportage

Notre partenaire météo au service des Ligériens



24-25 Économie

Commerces multiservices le sourire en plus !



26 Tourisme

Évadez-vous tout près de chez vous



27 À vos papilles

Un homme, un produit, une recette



28-29 Expression des élus

30-31 Portrait

François Pralus
Le chocolat dans la peau





Bernard Bonne,
Président du Conseil général
de la Loire

Mieux vivre ensemble

Prendre soin de l'environnement. Construire l'avenir. Envisager un développement harmonieux de la Loire pour le bien-être de ses habitants.

Ce ne sont pas là des idées neuves pour le Conseil général. Et la plupart de nos actions tiennent compte depuis longtemps de ces impératifs.

Si nous nous lançons aujourd'hui dans une démarche d'Agenda 21, c'est avant tout pour que le développement durable que nous souhaitons pour la Loire mette l'ensemble de nos politiques en cohérence.

Que notre exigence de protection de la nature et des ressources soit en harmonie avec notre développement économique et notre cohésion sociale.

Dans ce numéro de *Loire Magazine*, nous vous donnons la parole. Vos réponses à notre questionnaire nous permettront d'orienter nos actions en fonction de vos souhaits.

Cette participation de chacun d'entre vous éclairera nos choix.

Pour un mieux-vivre tous ensemble.



En images



Rentrée au Collège Waldeck Rousseau à Firminy

8 septembre 2011

Gilles Artigues, Vice-Président du Conseil général chargé de l'Éducation, accompagné de Jean-Paul Vignoux, Inspecteur d'Académie, visite le collège de Firminy pour rencontrer les élèves lors de la rentrée scolaire.



Extension du centre hospitalier de Saint-Galmier

9 septembre 2011

Bernard Bonne, Président du Conseil général et Paul Salen, Député et 1^{er} Vice-Président, inaugurent cet agrandissement qui permet d'héberger soixante-quatre personnes âgées dépendantes (EHPAD).



Le Conseil général et la Chambre d'agriculture partenaires

12 septembre 2011

En présence de Solange Berlier, Vice-Présidente du Conseil général et Joël Épinat, Conseiller général délégué à l'Agriculture, le Président Bernard Bonne signe une convention avec la Chambre d'agriculture, représentée par son Président Raymond Vial. Objectif: soutenir l'agriculture dans la Loire.

ROUTES

Nicolas Sarkozy dans la Loire Une étape de plus vers l'A45



Paul Salen, 1^{er} Vice-Président du Conseil général et Député de la Loire, a accompagné Nicolas Sarkozy au cours de sa visite.

En visite dans la Loire le 6 septembre dernier, le Président Nicolas Sarkozy a rencontré les routiers de l'entreprise LTR-Vialon à la Fouillouse. Il a notamment salué « le courage de ces hommes et de ces femmes qui passent du temps sur les routes ». Ce sont près de 400 000 emplois en France, que le Président de la République souhaite préserver, notamment de la concurrence européenne.

Nicolas Sarkozy favorable à l'A45

Interrogé au sujet de l'A45, le projet

d'autoroute entre Saint-Étienne et Lyon, le Président de la République a annoncé : « Cet équipement se fera ». Le chef de l'État souhaite que les collectivités concernées se réunissent et s'accordent sur leurs engagements respectifs, dans un délai de trois mois. « Le Président de la République tend la main aux collectivités : saisissons-la ! » a commenté Bernard Bonne. « Il appartient aux élus locaux d'être unis et volontaires autour de l'A45, qui conditionne la compétitivité future de la Loire. »



Bernard Bonne a profité de cette visite pour aborder le sujet de l'A45.

SPORT

La Halle Vacheresse à la hauteur de son équipe

La Halle Vacheresse nouvelle version a été inaugurée le 4 septembre. Une soirée où tous s'étaient réunis pour voir évoluer la Chorale sur son nouveau parquet. Après l'inauguration



Roanne et Chalon s'affrontent devant une salle comble de 5 000 personnes.

officielle, le show des cheer-leaders du Barça et les acrobaties des Crazy Dunkers, 5 000 supporters ont assisté à la rencontre amicale qui opposait Roanne à Chalon. 5 000 personnes, c'est justement la nouvelle capacité de la salle, contre 3 000 auparavant. Des aménagements essentiels pour l'avenir au plus haut niveau du club : la Chorale peut désormais jouer l'Euroleague et l'Eurocup à domicile. Elle accueillera même du 16 au 19 février la Semaine des As, compétition à laquelle participent les huit meilleurs clubs français. Une saison chargée !

LIVRE

Rupert Brooke, l'ange foudroyé

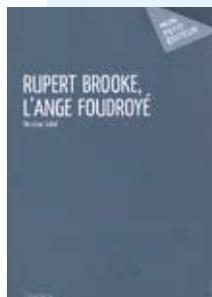
de Christian Soleil

Avec cette biographie, Christian Soleil raconte l'histoire passionnante de l'un des plus grands poètes de son époque: Rupert Brooke. Cet anglais né le 3 août 1897 est connu tant pour ses poèmes idéalistes que ceux qu'il a écrits en temps de paix. Sa beauté a également contribué à sa légende...

Rupert Brooke fut notamment le membre le plus important des « Dymock Poets », un groupe littéraire qui porte le nom du village dans lequel il vécut avant la première guerre mondiale. Mobilisé par la Royal Navy dès 1914, il meurt le 23 avril 1915 sur un navire-hôpital, d'une septicémie. Il avait 27 ans.

Christian Soleil, né à Saint-Étienne en 1962, a déjà signé de nombreux ouvrages, dont les biographies de Jean Cocteau, Jean Marais, Léonard de Vinci ou encore Virginia Woolf.

Édition
Mon petit éditeur
26 euros.

**ÉDUCATION**

12,5 millions d'euros pour la cité scolaire Honoré d'Urfé



Gilles Artigues, Vice-Président du Conseil général chargé de l'Éducation, visite la cité scolaire le 19 septembre.

La cité scolaire Honoré d'Urfé à Saint-Étienne accueille 2 500 élèves de collège et lycée dans 30 000 m² de locaux. Le Conseil général a décidé, en août dernier, de consacrer 12,5 millions d'euros à la restructuration de cet ensemble immobilier datant de 1959. Le projet consiste à séparer le collège du lycée, en remédiant à la vétusté des locaux et des équipements. « 8,9 millions d'euros sont consacrés aux travaux du collège et 3,6 millions d'euros aux parties communes », a précisé le Vice-Président Gilles Artigues.

En images

Un nouveau collège à Montrond-les-Bains

17 septembre 2011

Le Président Bernard Bonne, le 1^{er} Vice-Président et Député Paul Salen et Gilles Artigues, Vice-Président chargé de l'Éducation, inaugurent le Collège Saint-Pierre à Montrond-les-Bains. L'établissement privé a vécu sa première rentrée en septembre.



Les Maires à l'honneur à la Foire Internationale de Saint-Étienne

19 septembre 2011

Tradition oblige, la foire est inaugurée en présence de tous les Maires ligériens, invités pour l'occasion. Une journée à laquelle ont notamment participé Paul Salen, Hervé Reynaud, Jean-François Barnier et Bernard Bonne.

AGRICULTURE

Les meilleurs produits fermiers récompensés

Fleurange, Mieliflans et Apéricroûte... Voici les trois premiers prix du Concours des produits fermiers



Joël Épinat, Conseiller général délégué à l'Agriculture, récompense le GAEC des Délices Fermiers de Lay, 1^{er} prix pour son fromage à pâte molle: le « Fleurange ».

2011, dont l'objectif est de valoriser les productions fermières à caractère innovant et d'encourager les producteurs à conquérir de nouveaux marchés. Pour cette septième édition, les vingt jurés* ont dégusté et noté dix-sept produits ligériens. Le Conseil général récompense notamment les lauréats par le financement d'actions de communication, pour faire connaître ces délicieux produits... Régalez-vous!

Pour connaître le palmarès et les points de vente: www.loire.fr

* Le jury est composé d'élus du Conseil général, de restaurateurs, de représentants de la Direction des Services vétérinaires, de la Chambre d'agriculture et du Comité départemental des producteurs fermiers et des consommateurs.



Douze places d'accueil de jour Alzheimer à Saint-Chamond

21 septembre 2011

Lors de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, Claude Bourdelle, Vice-Président chargé des Personnes âgées et Solange Berlier, Vice-Présidente chargée des Affaires sociales, inaugurent douze nouvelles places d'accueil à la Renaudière, à Saint-Chamond.

En images



5^e édition de la Journée du transport public

21 septembre 2011

Hervé Reynaud, Vice-Président du Conseil général chargé des Transports interurbains, accueille en musique, avec la compagnie La Grosse Couture, les passagers de la ligne 111 à la Gare routière de Châteaureux (Saint-Étienne).



Journée nationale d'hommage aux Harkis

25 septembre 2011

Georges Ziegler, Vice-Président du Conseil général, assiste à la cérémonie d'hommage aux combattants algériens, place Fourneyron à Saint-Étienne.



Nora Berra, Secrétaire d'État chargée de la Santé, dans la Loire

29 septembre 2011

Nora Berra ouvre le 4^e Congrès de l'Union des Régions Hospitalières du Sud-Est, au Centre des Congrès de Saint-Étienne, en présence de Claude Bourdelle, Vice-Président du Conseil général et Dino Cinieri, Député de la Loire.

ROUTES

La RD 504 contournera bientôt Montagny

Les travaux de la déviation de la RD 504 à Montagny ont démarré en juillet. Un projet essentiel pour améliorer la qualité de vie des riverains et la sécurité routière. En effet, plus de 6 000 véhicules, dont de nombreux poids lourds, empruntent chaque jour cette route qui traverse le village et relie les bassins de vie de Roanne à Thizy, Cours-la-Ville et Amplepuis dans le Rhône. Le projet de déviation consiste en l'aménagement d'une nouvelle voie de 2 km au sud de la commune, qui se termine sur la RD 504 actuelle, immédiatement à l'est de Montagny. Ce contournement de Montagny devrait être mis en circulation début 2013. Le Conseil général, qui finance seul ce projet, investit 8 millions d'euros.



Jean-Paul Defaye, Vice-Président chargé des Infrastructures et le Président Bernard Bonne visitent le chantier de la déviation le 2 septembre.

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil général accompagne Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire

Déjà reconnu Village de caractère, Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire va pouvoir bénéficier, au cours des trois prochaines années, d'une nouvelle aide pour poursuivre ses aménagements. Le Conseil général a adopté à la rentrée un Contrat communal d'aménagement (COCA), en faveur de la commune. « Cela lui permettra d'améliorer encore la qualité de vie de ses habitants, et de continuer à valoriser le patrimoine architectural et l'offre touristique », ont expliqué le Président Bernard Bonne et Alain Laurendon, Vice-Président chargé du Tourisme. Parmi les opérations retenues, l'aménagement de la place Saint-Jean, la restructuration du bâtiment accueillant la mairie, un travail sur le fleurissement et les aménagements paysagers en lien avec les étudiants du lycée agricole de Roanne-Chervé, une meilleure organisation du stationnement ou encore le traitement des voies d'accès au bourg. Le Conseil général participe à hauteur de 309 000 euros à ce projet estimé à 756 224 euros.

LIVRE

Guide d'Architecture Saint-Étienne – Firminy de Jörn Garleff et Luc Pecquet

Pour célébrer ses 40 ans d'existence, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne publie ce guide pratique de découverte de l'architecture stéphanoise. Coécrit par Jörn Garleff et Luc Pecquet, tous deux enseignants à l'ENSASE, il propose plus de 200 bâtiments présentés comme points de repère pour « lire » la ville. Destiné au grand public, il intègre également Firminy, qui accueille le patrimoine Le Corbusier. La Bourse du travail, le Zénith, la Cité du Design, la cité administrative Grüner... 160 pages illustrées qui racontent ce patrimoine en mouvement et qui invitent chacun à le découvrir.

Éditions alternatives 18 euros.



LIVRE**Algérie 70**

de Christian Giraudon

1970, l'Algérie est indépendante depuis huit ans. Pourtant, des Européens y vivent encore, à l'image de Georgio, Vincente et Vermont. Ou encore de jeunes Français, venus faire leur service militaire en tant qu'enseignants, médecins... Tous vivent parmi le peuple algérien et des liens se nouent...

Une belle histoire que nous propose Christian Giraudon, instituteur et artiste vidéaste. Un premier roman autour de l'amitié, des relations humaines et de l'histoire algérienne.

Édition Le Manuscrit
14,90 euros.

Christian Giraudon
Algérie 70**SALON****Forum Entreprendre : créer, reprendre et transmettre une entreprise**

Les salons du stade Geoffroy Guichard accueillent, le 1^{er} décembre, le 9^e Forum Entreprendre. Des espaces professionnels (financement, conseil, emploi, territoires, etc.), des conférences, des ateliers... Objectif : donner aux porteurs de projet les atouts pour concrétiser leurs démarches de création, reprise ou transmission d'entreprises. Mais aussi sensibiliser le public et faire connaître les opportunités dans la Loire. Initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Saint-Étienne-Montbrison et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Loire, le forum est soutenu par le Conseil général.

Entrée gratuite.
Informations et inscriptions :
contact@forum-entreprendre.fr
ou 04 77 43 04 00

SPORT**Stade Geoffroy Guichard
Les travaux officiellement lancés**

Le coup d'envoi des travaux du stade Geoffroy Guichard a été officiellement donné le 13 septembre, devant plus de 300 convives. Un lancement qui coïncidait jour pour jour avec le 80^e anniversaire de l'inauguration du stade ! Une grande fête qui a réuni dirigeants du club et du football français, élus locaux et anciens Verts... Comme nous vous l'avons expliqué dans notre précédent numéro, l'agrandissement

des tribunes nord et sud, en vue de l'Euro 2016, se déroulera sur trois ans, sans fermeture du stade. La capacité du Chaudron passera ainsi de 33 500 à plus de 40 000 places.

Le Conseil général s'est associé à ces travaux dès l'origine. Il consacre une enveloppe de 6 millions d'euros à ce projet, dont 2,5 millions d'euros consacrés à la création d'un musée. Pour que la légende verte perdure...



▶ Hervé Revelli, ancien Vert et Bernard Bonne, Président du Conseil général, s'apprêtent à entrer sur la mythique pelouse.



▶ Séance de tirs au but pour les officiels, à l'image de Bernard Bonne.

En images

Deux médiathèques pour la Communauté d'agglomération Loire Forez

30 septembre 2011

Le Président Bernard Bonne, le Vice-Président et Maire de la commune concernée Alain Laurendon et le Conseiller général délégué Iwan Mayet posent la première pierre de la médiathèque de Saint-Just-Saint-Rambert. Iwan Mayet a lancé le matin même le chantier de Montbrison.



Un commerce multiservices à Saint-Georges-de-Baroille

30 septembre 2011

Paul Salen, 1^{er} Vice-Président, Député et André Cellier, Vice-Président du Conseil général, inaugurent le nouveau commerce labellisé Loire multiservices à Saint-Georges-de-Baroille.



L'ENISE fête ses 50 ans

1^{er} octobre 2011

L'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne célèbre son anniversaire sous la présidence de Laurent Wauquiez, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche et en présence de Henri Nigay, Conseiller général délégué à l'Enseignement supérieur.

Ils brûlent d'envie de devenir pompiers

Un rêve d'enfant, l'envie de venir en aide aux autres, de sauver des vies. Ces mots reviennent souvent dans la bouche des adolescents qui suivent le programme de Jeune Sapeur-Pompier (JSP) dans le but de devenir plus tard pompier volontaire ou professionnel.



Les JSP de la Section Ondaine Haut-Forez, pour la session 2010/2011.

Entre JSP, c'est en quelque sorte une activité extrascolaire, mais pas tout à fait comme les autres. Son but : générer des vocations et stabiliser les effectifs des sapeurs-pompiers dans la Loire. Dédiée aux garçons et aux filles de 11 à 18 ans, cette formation à l'initiative du SDIS* et de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, se déroule sur quatre ans. Elle se finalise par un brevet. Au fil des années, ces jeunes s'initient aux techniques de secours et de lutte contre les incendies, font du sport et se familiarisent peu à peu avec le métier de pompier. Parcours de Malaurie, JSP

à la section Ondaine Haut-Forez pour la troisième année consécutive.

8h Bonjour!

Samedi matin. La semaine n'est pas terminée pour Malaurie, élève de seconde la semaine et JSP le week-end. Même s'il faut se lever tôt, elle aime venir à la caserne et retrouver son équipe. « Depuis que je suis petite, je veux devenir pompier. Je suis quelqu'un de très actif. J'ai besoin de faire des choses différentes chaque jour », explique-t-elle.

8h15 La théorie

Aujourd'hui, tout le monde est arrivé en tenue de pompier. La journée débute avec l'apprentissage des manœuvres : savoir manier chaque matériel, brancher des tuyaux, alimenter un camion, utiliser un poteau d'incendie. « Les premières années de formation, il y avait des cours plus théoriques : les divers grades de pompier, la prévention des risques d'incendie, les techniques opérationnelles... Maintenant, je mets en pratique ce que j'ai appris. »



▶ Élève en seconde, Malaurie est JSP depuis 2 ans.

9h Action!

La tension monte. Deux équipes se sont formées. Le premier binôme « d'alimentation » se charge de raccorder le tuyau au camion. Le second binôme « d'attaque du feu » se retrouve lance en mains, prêt à agir. « C'est une partie que j'aime bien car elle nous met en condition », confie Malaurie. Plus la formation avance, plus le niveau augmente. « Je ne lâche jamais rien, j'ai besoin d'aller toujours plus loin. C'est pourquoi j'aime venir ici chaque semaine », ajoute-t-elle.

9h45 Une pause

Chacun profite de sa pause pour se détendre, mais aussi pour enfiler sa tenue de sport. « Je suis très sportive. Je pratique déjà la natation quatre fois par semaine », indique Malaurie.

10h Du sport

De la course au cross, en passant par le parcours sportif ou bien les sports collectifs et la natation, mieux vaut aimer bouger. « Dans l'ensemble, nous avons un bon niveau, nous sommes rapides. Mais certaines épreuves sont plus dures, monter à la corde par exemple! » dit-elle, souriante.

12h Repos!

La fin de la matinée annonce le début du week-end, ou presque! « Je dois aussi faire mes devoirs. Je m'avance au maximum dans mon travail pour arriver à tout faire », explique Malaurie. Car si sa vocation est de devenir pompier professionnel, son objectif premier est de réussir à l'école. ■

Véronique Bailly

* Service Départemental d'Incendie et de Secours

Bernard PHILIBERT

Conseiller général délégué au SDIS



Loire Magazine: Pourquoi les JSP ont-ils été créés?

Bernard Philibert: Ils assurent la pérennité des corps de sapeurs-pompiers de notre département. De plus, cette formation inculque aux jeunes de vraies valeurs comme le civisme et la solidarité.

Loire Magazine: Manque-t-on de pompiers dans la Loire, notamment en milieu rural?

Bernard Philibert: Pour l'instant, le renouvellement des postes est suffisant, même si la présence en journée dans certaines casernes est faible. Dans les petites communes, la tradition l'emporte et le nombre de pompiers se maintient.

Loire Magazine: Qu'est-ce qui est fait en matière de sécurité pour les agents?

Bernard Philibert: Une maison à feu va être créée courant 2012. Elle permettra de simuler des incendies en situation réelle et offrira des formations adaptées. La sécurité des pompiers s'en trouvera améliorée.

EN CHIFFRES

Les JSP en chiffres

- Ils sont **213** JSP dans la Loire (année 2010-2011) dont **53** filles, répartis dans **12** sections.
- Ils suivent **4** ans de formation, soit **552** heures au total.

PRATIQUE



Le guide du futur JSP

Vous avez envie de rejoindre les JSP de la Loire? Voici les critères pour y parvenir: être âgé de 11 à 14 ans, volontaire, aimer et pratiquer le sport régulièrement, fournir un certificat médical d'aptitude. Les recrutements se font sur tests sportif et écrit, mais aussi sur entretien avec la présence des parents. Pour plus de renseignements: 04 77 40 55 31

→ TRANSPORTS

TGV Roanne

La mobilisation sur les rails

Une salle Fontalon comble. Plus de 1 000 personnes ont participé au débat public organisé à Roanne le 13 octobre dernier. Ce succès traduit la volonté de tous : que la ligne TGV Paris – Orléans-Clermont-Lyon (POCL) passe par Roanne. Le Conseil général, à l'image de son Président Bernard Bonne, s'est engagé dès le début en faveur de ce projet. Un projet essentiel pour la Loire.

Loire Magazine : Quel est l'intérêt d'une ligne à grande vitesse à Roanne ?

Bernard Bonne : Ce TGV reliera Roanne à Paris en 1h30, Lyon en 30 minutes et Saint-Étienne pourra gagner Paris via Roanne plus rapidement ! C'est aussi offrir à la région tout entière une connexion au réseau européen de grande vitesse ferroviaire, une ouverture sur la façade atlantique et une connexion directe aux aéroports de Lyon et Paris.

Loire Magazine : Comment le Conseil général soutient-il ce projet ?

Bernard Bonne : Le Conseil général a participé à toutes les étapes de ce projet, dès les premières réunions avec Réseau Ferré de France en 2008. Depuis son élection, Hervé Reynaud, Vice-Président chargé des Transports, a pris ce projet à bras-le-corps. Comme pour l'A89 et l'A45, le Conseil général pèsera de tout son poids pour voir aboutir ce projet.



À l'occasion du débat-public du 13 octobre, le Conseil général a montré sa détermination. Autour du Président Bonne étaient rassemblés ses Vice-Présidents Jean-Paul Defaye, Georges Ziegler, André Cellier, Hervé Reynaud et Michel Chartier et la Conseillère générale Huguette Burelier.

Loire Magazine : L'ensemble des acteurs économiques et politiques est-il favorable à ce projet ?

Bernard Bonne : Le Conseil général et onze collectivités territoriales de Rhône-Alpes et d'Auvergne travaillent ensemble pour que la ligne à grande vitesse passe par Roanne. Les Chambres consulaires nous accompagnent. C'est un enjeu qui va au-delà des clivages politiques. Ce consensus fait la force de notre action.

Loire Magazine : En quoi une ligne de TGV à Roanne est-elle un atout économique ?

Bernard Bonne : La Loire en sera encore plus attractive ! C'est pourquoi avec Georges Ziegler, Vice-Président chargé de l'Économie, nous tenons à ce que cette ligne passe par Roanne. C'est un argument majeur pour que les entreprises s'implantent dans la Loire. Le TGV est un facteur de développement économique, démographique, touristique...

Loire Magazine : La Loire a-t-elle ses chances ?

Bernard Bonne : Bien sûr. Mâcon a déjà une ligne à grande vitesse. Sur le plan national, il n'y a pas véritablement d'intérêt d'en créer une seconde. C'est pourquoi il faut que nous restions tous mobilisés pour que le TGV passe par Roanne ! ■

Sophie Tardy

EN RÉSUMÉ...

POCL – Le projet :

Né en 2007, le projet de ligne à grande vitesse POCL consiste à relier Paris à Lyon par une nouvelle ligne passant par les régions Auvergne, Bourgogne et Centre. Il répond à deux enjeux : une meilleure accessibilité des territoires du centre de la France et la désaturation de la LGV Paris – Lyon existante. Quatre scénarios sont à l'étude. Pour trois d'entre eux, deux alternatives : passer par Roanne ou Mâcon. Un projet qui devrait aboutir en 2025.

PRATIQUE

Vous pouvez participer :

- En assistant le 12 janvier 2012 à la réunion publique salle Jeanne d'Arc à Saint-Étienne.
- En donnant votre avis :
 - par courrier : M. Gaillard, Président de la CPDP LGV POCL, 68 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
 - par mail : secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
 - ou sur www.debatpublic-lgv-pocl.org

Un nouveau foyer pour les enfants en danger

En octobre dernier, le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille gagnait ses nouveaux locaux à Saint-Genest-Lerpt. Âgés de 0 à 18 ans, les enfants trouvent ici un environnement favorable et des professionnels, pour les aider à grandir dans de bonnes conditions.

Le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille (FDEF) a réuni en un même lieu une pouponnière pour les enfants (auparavant située à Saint-Étienne), une unité d'accueil pour adolescents (déjà à Saint-Genest-Lerpt) et son siège administratif. Ces trois bâtiments sont installés sur le site du Chasseur à Saint-Genest-Lerpt, un terrain arboré de 12 000 m² concédé par le Conseil général en 2005.

Protéger les plus fragiles

Partenaire privilégié du Conseil général pour protéger les jeunes en danger, le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille se dote de locaux à la fois pratiques et confortables, permettant de mener un véritable travail pédagogique et éducatif.

Développer le contact

Dans un lieu lumineux, la pouponnière accueille vingt enfants de la naissance aux trois ans. Ils jouent et mangent dans des espaces organisés autour de leur chambre.

Un accès vers l'extérieur leur permet de profiter de la vie au grand air. Lorsque leurs proches viennent, ils peuvent s'installer dans les salles de rencontre situées de l'autre côté du bâtiment. Tout est pensé pour le bien-être de chacun. Le temps de visite des uns ne vient pas perturber la journée des autres.

Favoriser l'épanouissement

Le bâtiment situé entre le siège administratif et la pouponnière est le foyer « Les Hellébore ». À l'étage, dix adolescents de dix à dix-huit ans disposent d'une chambre individuelle avec salle de bain, équipements qui participent à leur bon développement et rendent la vie en collectivité plus facile. Le coin repas, l'espace détente, les bureaux ou encore le jardin permettent d'échanger avec l'équipe de professionnels sur les projets éducatifs. Car ici, l'objectif n'est pas seulement de protéger les enfants en danger, il s'agit aussi de les aider à grandir et à s'insérer dans la société. ■

Catherine Dessagne

Solange BERLIÈRE

Vice-Présidente chargée de l'Enfance



Loire Magazine: Comment le Conseil général prend-il soin des enfants qui lui sont confiés ?

Solange Berlière: Notre volonté est de faire en sorte que les enfants puissent trouver leur place dans la société. L'action des travailleurs sociaux permet de comprendre l'enfant et de l'accompagner dans son développement.

Loire Magazine: Quel rôle le Conseil général joue-t-il dans la protection de l'enfance ?

Solange Berlière: Pour éviter d'avoir recours au placement, nous essayons d'identifier les problèmes le plus en amont possible. Pour cela, de nombreux travailleurs sociaux sont présents sur le terrain, jour après jour.

Loire Magazine: De quelle manière aide-t-on les jeunes à construire leur avenir ?

Solange Berlière: Retirer un enfant de son cadre familial est une mesure d'urgence face au danger. Notre but est de lui permettre de retrouver son cadre familial. Le temps de son placement, on l'aide à s'insérer dans la société et à y vivre en personne responsable.

► Le Foyer Départemental de l'Enfance et de la Famille vient d'ouvrir à Saint-Genest-Lerpt, un lieu mêlant espace et intimité pour permettre aux jeunes de bien grandir.



EN CHIFFRES

Le Foyer de Saint-Genest-Lerpt

- 16 579 m² de terrain.
- 1 800 m² d'hébergement.
- 16 m² par chambre ado.
- 170 postes à plein temps.
- 6,39 millions d'euros de travaux.

→ ROUTES

Le chantier de l'A89 avance

L'A89 traversera bientôt le nord de notre département... Le travail performant des ouvriers du chantier porte ses fruits : les travaux de construction de la section Balbigny – La Tour de Salvagny avancent à grand pas ! Point sur les travaux d'une autoroute très attendue.



▶ Quelque 450 personnes ont travaillé au perçage et à la construction des 3,9 km du tunnel de Violay.

Tout a débuté en juin 2008 : l'autoroute A89 arrivait enfin dans la Loire. Son objectif ? Améliorer les échanges et désenclaver le nord du département de la Loire et celui du Rhône. Depuis, pas de répit pour les équipes des chantiers : le tunnel de Violay a été creusé et les trois viaducs ligériens sont quasiment sortis de terre. Aujourd'hui, les terrassements ont fait place aux chaussées...

Les viaducs s'élèvent

Dans la Loire, la fin des travaux des viaducs du Bernard, du Rey et du Gonon se précise ! Les engins de chantier circulent sur ces derniers... Il ne reste plus qu'à réaliser la pose des couches de chaussées et à poser les équipements de sécurité.

Violay voit le bout du tunnel

Avec ses 3,9 kilomètres de longueur, le tunnel de Violay est l'un des principaux ouvrages de l'A89 dans la Loire. Le chantier a mobilisé plus de 450 personnes avec des équipes travaillant six jours sur sept, 24 heures sur 24. Il a toutefois connu des rythmes différents, dus à un contexte géologique difficile (roches molles, non stables et délicates à travailler). Un véritable défi à relever pour les hommes en jaune ! Après vingt-quatre mois de travaux intenses, le premier tube a été percé le 22 juin 2011. Et le second, le

12 août dernier. Actuellement, les travaux se poursuivent pour ensuite passer à la mise en place des équipements.

« Bientôt Balbigny et Tarare à quelques dizaines de minutes de Lyon »

Balbigny/Violay, quand l'autoroute s'unit au relief

Quatorze kilomètres d'autoroute séparent Balbigny de Violay. Cette partie des travaux a mobilisé jusqu'à 430 personnes et onze entreprises. Les hommes de terrain ont été dans l'obligation de respecter et d'épouser les formes montagneuses du paysage. Avec de fortes pentes, une troisième voie a été également prévue pour les véhicules lents, sur 3,5 kilomètres.

L'achèvement complet des travaux est prévu pour fin 2012. À partir d'aujourd'hui, l'A89 prend un vrai tournant. ■

Peggy Chabanole

PRATIQUE

L'environnement, voie réservée à la prudence

Les travaux de l'A89 dans la Loire présentent des enjeux environnementaux et historiques forts. Par exemple, la section Balbigny/Violay doit passer sous le pont Marteau, édifice historique datant de la 1^{re} Guerre mondiale. Par ailleurs, tous les chantiers ont respecté la faune et la flore : entre autres, des aménagements ont été créés pour préserver les espèces protégées telles que les écrevisses à pattes blanches (près du tunnel de Violay).

EN CHIFFRES

L'A89 dans la Loire :

- 2x2 voies.
- 18 kilomètres.
- 7 communes traversées.
- 3 viaducs, 1 tunnel (tunnel de Violay).
- 1,5 milliard d'euros investis au total par Autoroutes du Sud de la France.

Le tunnel de Violay, c'est :

- 3,9 kilomètres de long.
- 4,75 mètres de haut.
- 8,5 mètres de largeur de route.
- 2 trottoirs de 1 mètre environ.
- 450 personnes mobilisées.

(Chiffres ASF)

| Développement durable Prenons notre avenir en main! |



Pour établir un projet de développement durable et solidaire de notre territoire, le Conseil général s'est lancé dans une démarche d'Agenda 21. Parce que ce projet vous concerne et ne peut se construire sans votre participation active, nous avons souhaité vous donner la parole...





Jean GILBERT

Conseiller général délégué à l'Agenda 21

Loire Magazine: Pourquoi associer les Ligériens à l'élaboration de l'Agenda 21 ?

Jean Gilbert: L'Agenda 21 est un projet fort de l'exécutif départemental. Il vise à la fois à préserver l'environnement et à mieux répondre aux besoins de la population. Parce qu'il concerne tous les Ligériens, il nous a semblé indispensable de les consulter sur le projet.

Loire Magazine: Comment le Conseil général aborde-t-il cette nouvelle étape ?

Jean Gilbert: Ce n'est pas une prise de conscience soudaine ! L'Agenda 21 s'inscrit dans la continuité de ce que nous faisons depuis plusieurs années dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement. Il s'agit aujourd'hui de faire encore mieux pour mettre l'ensemble de nos actions en cohérence avec l'objectif d'un développement durable.

Loire Magazine: Concrètement, comment va se traduire cet Agenda 21 ?

Jean Gilbert: C'est un document vivant, appelé à évoluer, car la finalité de l'Agenda 21 est aussi de nous permettre d'évaluer la pertinence de nos actions en fonction des résultats. Il prendra la forme d'un programme d'actions avec des objectifs chiffrés.



Repères

- 3 000 km de cours d'eau.
- 10 000 ha d'espaces naturels sensibles, soit 2 % de la surface du département.
- 133 000 ha de forêts, soit 28 % de la surface du département.
- 46 000 m² de panneaux solaires photovoltaïques dans la Loire.
- 100 % des communes de la Loire desservies par une collecte sélective des déchets.
- 5 200 ha en agriculture biologique, soit 2,2 % de la Surface Agricole Utile.
- 32 % de nos consommations énergétiques dédiées à l'habitation et 29 % aux transports.
- 100 entreprises du département certifiées ISO 14001.

Sources : Conseil général de la Loire, Hélios, SINDRA (Système d'information sur les déchets Rhône-Alpes).

Votre avis nous intéresse, répondez au questionnaire !

Construisons ensemble un avenir durable



Aujourd'hui, la notion de développement durable dépasse largement la prise en compte de l'environnement. Elle implique tous les aspects de la vie quotidienne: la protection de la nature et des ressources bien sûr, mais aussi l'économie, la cohésion sociale. Construire un projet pour l'avenir de notre territoire, qui tienne compte du développement durable, cela signifie permettre à chacun d'évoluer dans un environnement préservé, mais aussi dans un monde plus humain, où chacun trouve réponse à ses besoins, tout en pensant également aux générations futures.

Un agenda 21 pour mettre en cohérence les actions

Depuis de nombreuses années, le Conseil général de la Loire tient compte du développement durable à travers ses actions, que ce soit dans le domaine social par exemple, ou par la mise en œuvre de sa Charte de l'Environnement. Aujourd'hui, il souhaite aller

plus loin, en élaborant ce qu'on appelle un Agenda 21. **Objectif:** mettre en cohérence l'ensemble des actions départementales pour favoriser un développement équilibré et harmonieux du territoire, tant d'un point de vue environnemental et économique que social.

Une enquête pour connaître vos souhaits

L'Agenda 21 est un projet qui replace l'homme au centre des préoccupations. Pour que cette démarche soit fructueuse, chacun doit se sentir concerné. Le Conseil général a donc décidé d'aller à la rencontre de la population en lançant une grande enquête. Cadre de vie, services à la population, transports, emploi durable... Sur tous ces sujets et d'autres encore, le Conseil général a besoin de connaître l'avis et les attentes des Ligériens. Votre participation est essentielle. Les réponses à ce questionnaire permettront de mieux répondre à vos aspirations et de hiérarchiser les priorités de l'action départementale.

Qu'est-ce que...

Le développement durable

C'est un développement « qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». (Rapport Brundtland, 1987)

Un Agenda 21

Terme hérité du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en 1992, l'Agenda 21 est un plan d'actions concrètes et cohérentes (littéralement « ce qu'il faut faire pour le XXI^e siècle ») en faveur du développement durable.

5 défis à relever

Pour élaborer son Agenda 21, le Conseil général de la Loire a retenu 5 grands défis pour l'avenir :

1. **Renforcer les coopérations entre territoires.**
2. **Entraîner et fédérer par l'exemplarité.**
3. **Préserver et valoriser les ressources et l'identité du territoire.**
4. **Organiser une gestion responsable de l'espace.**
5. **Créer les conditions d'un mieux-vivre ensemble.**

Ensemble, construisons un avenir durable pour la Loire!

Vos priorités pour la Loire



De nombreux acteurs, tant publics que privés (entreprises, associations) jouent un rôle dans la qualité de vie dans la Loire. Le Conseil général est l'un d'entre eux et, pour répondre au mieux à vos besoins, nous souhaitons connaître vos priorités. Elles nous permettront ensuite de déterminer les actions les plus pertinentes, en fonction de nos compétences.

1. Parmi les thématiques suivantes, quelles sont vos 3 priorités en termes de développement durable? (Cochez 3 cases)

- Préservation des ressources naturelles (qualité de l'eau et de l'air, biodiversité...).
- Lutte contre le changement climatique.
- Accès au logement de qualité.
- Transports et déplacements.
- Préservation des espaces agricoles et des espaces naturels (forêts, zones humides...).
- Développement économique et emploi pour tous.
- Aide aux personnes en difficulté.
- Accès aux services pour tous (administration, santé, culture et sports, éducation...).

2. En matière de ressources naturelles et de patrimoine, que faut-il faire en priorité? (Cochez 3 cases)

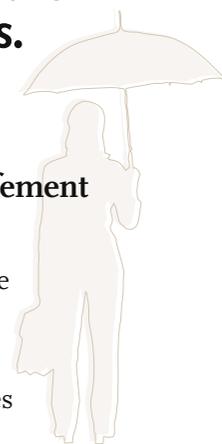
- Moins produire et mieux recycler les déchets (ordures ménagères, déchets de chantier, etc.).
- Moins consommer et moins polluer l'eau.
- Mettre en valeur le patrimoine et les paysages (gorges de la Loire, Pilat, etc.).
- Protéger les espaces naturels, la faune et la flore.
- Préserver les espaces agricoles et forestiers.

3. Comment lutter contre le réchauffement climatique? (Cochez 3 cases)

- Réduire les consommations d'énergie (pétrole, électricité, gaz, etc.).
- Lutter contre la pollution de l'air.
- Développer les énergies renouvelables (bois, éolien, photovoltaïque, etc.).
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments.

4. Quelles sont vos priorités en matière de logement? (Cochez 3 cases)

- Faciliter l'accès au logement.
- Rénover les logements anciens.
- Construire des logements à proximité des emplois et des services.
- Développer les logements favorables aux liens entre générations.
- Construire des logements peu consommateurs d'énergie.





5. Comment peut-on améliorer vos déplacements ?

(Cochez 3 cases)

- Développer les transports en commun.
- Soutenir le covoiturage.
- Développer les pistes cyclables et les cheminements piétons.
- Améliorer l'information pour se déplacer plus facilement.
- Développer les services sur internet et le télétravail pour moins se déplacer.

6. Comment favoriser le développement économique et l'emploi ?

(Cochez 3 cases)

- Soutenir une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus créatrice d'emplois.
- Développer l'utilisation du bois (chauffage, construction).
- Promouvoir la création d'entreprises plus respectueuses de l'environnement.
- Encourager les entreprises à adopter des pratiques plus écologiques.
- Faciliter l'insertion et l'accès à l'emploi.
- Promouvoir l'économie sociale et solidaire.
- Encourager le développement des zones d'activités pour l'implantation d'entreprises.



7. Comment améliorer la qualité de vie des collégiens et lycéens ?

(Cochez 3 cases)

- Proposer aux jeunes des activités favorables à une citoyenneté épanouie (sport, culture, vie associative, vie de quartier...).
- Alerter les jeunes sur les conséquences des comportements à risques (alcool, drogues, alimentation...).
- Mieux informer les jeunes sur les dispositifs qui les concernent.
- Faciliter les déplacements (tarifs, offre, horaires, etc.).

8. Comment aider les personnes âgées et/ou handicapées ?

(Cochez 3 cases)

- Développer les services à domicile.
- Soutenir les solidarités familiales et locales (aides des voisins...).
- Offrir des lieux d'accueil (hébergement, accueil de jour).
- Adapter les logements.
- Faciliter les déplacements.

9. Comment améliorer l'accès aux services pour tous ?

(Cochez 3 cases)

- Rendre plus claire l'organisation des services publics.
- Développer l'offre culturelle et sportive.
- Rendre plus accessibles les loisirs (tarifs).
- Maintenir la présence des services en milieu rural (commerces, médecins, etc.).





Pour mieux vous connaître...

10. Pourquoi le développement durable est-il important pour vous ?

Réponse libre: _____

11. Êtes-vous ?

- Un homme
- Une femme

12. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- Moins de 20 ans
- 21 - 30 ans
- 31 - 40 ans
- 41 - 50 ans
- 51 - 60 ans
- 61 ans et plus

13. Quelle est votre profession ?

- Agriculteur exploitant
- Commerçant, artisan, chef d'entreprise
- Cadre et professions intellectuelles (professions libérales, profession intellectuelles et artistiques)
- Professions intermédiaires (infirmière, travailleur social, cadre B et assimilé de la fonction publique, technicien, contremaître...)
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Étudiant
- Autre ou sans activité professionnelle

14. Quelle est la composition de votre foyer ?

- Personne seule
- Personne seule avec enfant
- Couple sans enfant(s)
- Couple avec enfant(s)

15. Quel est le code postal de votre commune ?

INFORMATIONS PRATIQUES

Comment répondre ?

En complétant notre enquête sur www.loire.fr/agenda21

En détachant ce questionnaire et en nous le retournant à :

Conseil général de la Loire – Délégation du développement durable

Enquête Agenda 21

2, rue Charles de Gaulle – 42022 Saint-Etienne Cedex 01

Jusqu'à quand répondre ?

Vous avez jusqu'au 11 décembre 2011 pour répondre. Plus de temps à perdre, donnez votre avis !

Des chantiers déjà engagés

Parce qu'il considère qu'il doit montrer la voie, le Conseil général s'implique déjà, au quotidien, en faveur du développement durable dans différents domaines. Voici quelques exemples.

Un Plan Climat Énergie

Pour diminuer les consommations d'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre, le Conseil général de la Loire s'est lancé dès 2009 dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie. Il comporte un volet « exemplarité » très important, puisque le Conseil général s'est fixé pour objectif de réaliser 38 % d'économies d'énergie d'ici 2020 dans ses propres locaux et les bâtiments dont il a la charge, en particulier les collèges. Un suivi des consommations a été réalisé et un programme d'actions élaboré pour améliorer la performance énergétique des bâtiments les plus consommateurs. Cela passe notamment par une meilleure isolation, des changements de menuiseries ou encore une meilleure régulation des chaudières... Parallèlement, une sensibilisation des personnels permet également de faire évoluer les comportements.

Dans le domaine des transports, une étude a été lancée cet été pour mettre en place un « plan de déplacement d'administration » : l'objectif est de limiter les déplacements des agents, qu'il s'agisse des trajets domicile/travail ou des déplacements professionnels.

➤ **L'architecture du collège de Veauche, actuellement en construction, privilégie l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement.**



➤ **Industriels et collectivités réfléchissent aux aménagements permettant aux personnes âgées de vivre plus longtemps chez elles.**

De l'autonomie pour tous

Le Conseil général a fait du « mieux-vivre ensemble » l'un des grands « défis » de son Agenda 21. D'ici 2030, les plus de 60 ans seront plus nombreux dans la Loire que les moins de 20 ans. Tout projet de développement durable doit donc aussi prendre en compte les besoins et attentes des seniors. La majorité d'entre eux souhaitant rester à domicile le plus longtemps possible, le Conseil général soutient la mise en place de logements adaptés.

Dans le cadre de l'APA, Allocation Personnalisée d'Autonomie, il peut financer des travaux d'aménagement ou un soutien à l'utilisation de nouvelles technologies comme une téléassistance. Une réflexion a également été lancée avec les élus locaux, les bailleurs sociaux et les partenaires du domicile pour favoriser le développement d'offres innovantes comme l'habitat intergénérationnel ou le concept d'Habitat Senior Services (HSS), qui propose des services collectifs au sein d'un petit complexe de logements sociaux afin de maintenir l'autonomie des personnes en perte de mobilité.

Une sylviculture durable

La forêt représente près d'un tiers de la surface de notre département. Elle joue un rôle multiple : c'est à la fois un lieu de production de bois, mais aussi une réserve pour la biodiversité, et un lieu social, qui accueille du public. Une « sylviculture durable » est une gestion de la forêt qui tient compte de ces trois préoccupations. Elle fait désormais l'objet d'une « certification forestière ». En 2012, l'ensemble des forêts départementales (800 hectares) sera certifiée « sylviculture durable ».

Le Conseil général incite, en parallèle, les propriétaires privés et les entreprises de transformation à s'engager dans cette démarche. Des aides financières sont par exemple accordées aux entreprises de travaux forestiers pour l'achat d'huiles biologiques et de kits permettant de ne pas abîmer les cours d'eau avec leurs engins. ■

➤ **Propriété du Conseil général, la Forêt Départementale de Lespinasse est le premier ensemble forestier de la Loire avec 455 ha.**



Des partenaires indispensables

Ils sont engagés dans une démarche de développement durable et participent à l'élaboration de l'Agenda 21 du Conseil général. Témoignages.

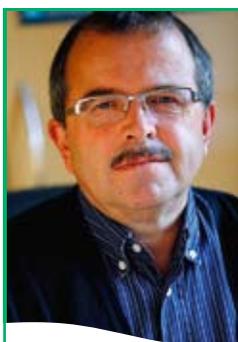


◀ Nicolas
LEPELLEY

Directeur d'AMPASEL
(Association de
Mesure de la Pollution
Atmosphérique de
Saint-Étienne et du
département de la
Loire)

« AMPASEL est l'observatoire de la qualité de l'air dans la Loire, qui surveille plus de 150 polluants, informe la population, notamment en cas de pic de pollution et contribue à améliorer les connaissances sur la qualité de l'air. Dans le cadre du Plan Climat Énergie, nous avons, par exemple, établi pour le Conseil général un diagnostic territorial des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, avec une répartition par territoire et par secteur d'activité. Objectifs : identifier localement les enjeux et permettre aux élus de définir les actions adéquates à mettre en œuvre.

Avec l'Agenda 21, le Conseil général poursuit sa logique de concertation avec ses partenaires, initiée avec la Charte de l'Environnement, mais en l'élargissant aux volets sociaux et économiques. Aujourd'hui, pour que les mesures soient efficaces, nous avons besoin de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un objectif commun. »



◀ Jean-Paul
MARTEL

Directeur
d'Inter Forêt-Bois 42

« Inter Forêt-Bois 42 est la plus ancienne interprofession créée en France et représente l'ensemble de la filière bois dans la Loire, soit 900 entreprises et près de 9 000 emplois. Nous allons bientôt fêter nos 30 ans et, depuis le début, le Conseil général de la Loire nous a apporté un soutien sans faille. Développer l'usage du bois va naturellement dans le sens d'un Agenda 21 : on demande beaucoup à la forêt, qui doit être à la fois le « poumon vert » de la planète et jouer un rôle d'accueil du public. Mais ces fonctions écologique et sociétale ne pourront continuer à être remplies que si on prend en compte aussi sa dimension économique : une forêt qui n'est pas cultivée devient inhospitalière, elle vieillit. Développons l'utilisation du bois comme matériau pour construire : la forêt sera ainsi entretenue et jouera tout naturellement son rôle d'accueil et de fixateur de CO², tout est lié ! »



◀ Denis
COCCONCELLI

Directeur du CIRIDD
(Centre International
de Ressources et
d'Innovation pour
le Développement
Durable)

« Le CIRIDD est à la fois un acteur de terrain, qui intervient principalement auprès des acteurs économiques et des PME pour promouvoir le développement durable, et un centre de ressources qui diffuse ses travaux dans l'ensemble de la francophonie, par le biais de deux plateformes web, Médiaterre.org et Agora21.org. Notre engagement dans la Loire est profond, puisque nous sommes basés à Saint-Étienne et que nous connaissons bien le département. Nous avons essayé d'apporter au Conseil général notre expérience à sa démarche d'Agenda 21 sur le plan de la méthodologie et de la concertation tout particulièrement. Aujourd'hui, on ne peut établir de projet de développement durable qu'en « co-construisant une vision globale avec ses partenaires », qui tienne compte à la fois du champ social, économique, environnemental, mais aussi des spécificités du territoire. »

La Loire protège ses espaces agricoles et naturels

Dans la Loire, 700 à 1 000 hectares sont chaque année soustraits aux zones agricoles et naturelles pour la réalisation de logements, de zones d'activités ou d'infrastructures. Pour protéger et mettre en valeur ces espaces menacés, le Conseil général s'est engagé dans la création de Périmètres d'Aménagement des Espaces agricoles et Naturels périurbains (PAEN). Explications.

Le principe du PAEN est simple : préserver les parcelles agricoles et naturelles de l'urbanisation. Une fois le périmètre défini, les terrains restent inconstructibles et des actions sont mises en place pour favoriser leur gestion agricole et environnementale.

3 102 hectares préservés dans la Vallée du Gier

C'est dans la Vallée du Gier que le PAEN est expérimenté. Territoire de moyenne montagne, aux portes de l'agglomération stéphanoise, la vallée abrite une agriculture dynamique et diversifiée. Pourtant, l'urbanisation avance et menace cet équilibre. Le Conseil général, en partenariat avec Saint-Étienne Métropole et le Parc Naturel Régional du Pilat*, a engagé une démarche PAEN sur cinq communes : Saint-Chamond, Saint-Paul-en-Jarez, Rive-de-Gier, Farnay et Châteauneuf. Arrêté le 4 mars 2011, le PAEN « Vallée du Gier Pilatoise » protège sur le long terme plus de 3 100 hectares.

Maintenir et encourager l'agriculture

Avant d'arrêter le périmètre et les objectifs du PAEN, l'avis de tous a été pris en compte :



Joël ÉPINAT

Conseiller général délégué à l'Agriculture

► Preuve de l'engagement de la Loire, c'est à Saint-Chamond qu'a eu lieu le séminaire national PAEN, le 22 septembre dernier. Une rencontre à laquelle a participé Joël Épinat.

les élus locaux mais aussi et surtout les agriculteurs, premiers concernés : près de 90 % des exploitants ont été interrogés. Ce PAEN doit permettre de maintenir et de dynamiser cette agriculture périurbaine et notamment de favoriser l'installation et la transmission des exploitations. L'environnement est également pris en compte, avec des mesures de protection de l'eau et de la biodiversité.

Vers d'autres PAEN dans la Loire

Convaincu de l'utilité et de l'efficacité de cet outil, le Conseil général va très prochainement lancer un nouvel appel à projets dans la Loire. Début 2012, un nouveau périmètre devrait ainsi être défini. Grâce au PAEN, les espaces agricoles et naturels prennent pleinement part au développement économique de la Loire.

Sophie Tardy

* La Région Rhône-Alpes et l'agence d'urbanisme ÉPURES sont également associées au PAEN.

« La Loire pionnière en matière de protection de terres agricoles »

Loire Magazine : Pourquoi est-il important de s'engager pour la protection des espaces agricoles ?

Joël Épinat : L'agriculture occupe une place importante dans notre économie et la Loire est le département de Rhône-Alpes qui installe le plus de jeunes agriculteurs.

Loire Magazine : Le PAEN est un dispositif récent ?

Joël Épinat : Cette compétence a été attribuée aux Conseils généraux en 2005. La Loire est pionnière puisqu'il s'agit du second site en France à expérimenter le PAEN et le premier en surface protégée.

Loire Magazine : Quel est l'engagement financier du Conseil général ?

Joël Épinat : L'enveloppe budgétaire du PAEN « Vallée du Gier Pilatoise » s'élève à 60 000 euros HT. Le Conseil général, à l'initiative de ce projet, en finance 50 %.

Notre partenaire météo au service des Ligériens

Brouillard, neige, orages ou pluie... C'est le centre météo de la Loire qui permet au Conseil général d'adapter ses services aux besoins des usagers. Reportage.

« **L**a Loire est particulièrement compliquée à observer en raison de son relief de moyennes montagnes », note le chef du centre météorologique de la Loire, Gil Jacquin. Relevés effectués toutes les minutes, collectes des données en provenance des trente stations météo automatiques du département, une quarantaine d'observateurs souvent agriculteurs... Orages, pluie, neige, verglas sont sous haute surveillance. Pour le Conseil général, les indications de la météo sont essentielles. À commencer par le domaine des routes.

Un site dédié au Conseil général

De la neige est annoncée sur les routes départementales pour demain? Pas de panique! Le Conseil général prend les devants. Depuis cinq ans, Météo-France met à sa disposition cartographies, prévisions et informations sur un site réservé aux quelque 300 agents des services des routes du Conseil général. Température de la chaussée, rosée, quantité des précipitations... Tout est indiqué par zone. Les prévisions sont à neuf jours et les informations actualisées toutes les trois heures. « J'examine le site depuis chez moi lorsque je suis d'astreinte », raconte



Stéphane Magand, coordonateur au service des routes. « Si la météo présente des informations de dernière minute importantes, le centre départemental de météorologie nous appelle directement. »

Armé pour l'hiver...

« L'hiver, nous sommes 150 personnes prêtes à intervenir », explique Jean-François Goutaland, responsable au service des routes. « Quand l'inscription "risques probables" s'affiche sur le site, nous envoyons un patrouilleur. Les techniciens de chaque zone sont préparés à affronter les intempéries dès le

mois de novembre. Le matériel est également en état de marche : saleuses, pneus, réglages... Tout a été testé dès le mois d'octobre. » Lorsque des pluies verglaçantes sont annoncées, « nous anticipons au maximum ». Pour les gestions de crises, les décisions reviennent au Préfet.

... et armé pour l'été

C'est l'été! Et le Conseil général est toujours en relation avec Météo-France. Du 1^{er} au 31 juillet, période du festival de la Bâtie, il reçoit des relevés météorologiques au château : situation du ciel, températures,

DATES CLÉS

La météo et ses grandes dates

- **Vers 340 avant JC** : publications météorologiques d'Aristote.
- **1946** : premier bulletin météorologique présenté en direct à la télévision française.
- **1993** : La direction de la Météorologie nationale devient, sous le nom de Météo-France, un établissement public.

« Je ne sais pas si nous pouvons parler d'une science exacte. Toutefois, la météo se sert des sciences exactes: mathématiques, physique, chimie... »



► Le centre météorologique de Météo-France est installé dans la Loire à Andréezieux-Bouthéon et dirigé par Gil Jacquin.

Jacquin. Stéphane Magand du service des routes admet « qu'en travaillant en lien avec Météo-France, nous sommes plus indulgents envers les météorologues. Nous sensibilisons les hommes de terrain quand il peut y avoir un risque. » « L'été par exemple, indique Jean-François Goutaland, nous avons des tempêtes de vent, surtout au sud du département. Les hommes se tiennent prêts à enlever les branches d'arbres sur les routes. » Il ajoute : « Nous pouvons parler de certitude sur 24 heures, pas vraiment au-delà. »

Météo-France et les institutions publiques

« Nous collaborons essentiellement avec les institutions publiques. Et le Conseil général est un bon élève ! », témoigne Gil Jacquin. En effet, la météo est liée à plusieurs compétences du Conseil général : les transports scolaires par exemple qui informent immédiatement sur portables ou par messagerie électronique les conducteurs de cars des prévisions. Ou encore, la direction du tourisme pour les sites d'activités de sports d'hiver... Météo-France coopère également avec les pompiers, l'aérodrome ou les gendarmes : « La météo aide parfois à élucider certaines affaires criminelles... » C'est dire.

Peggy Chabanole

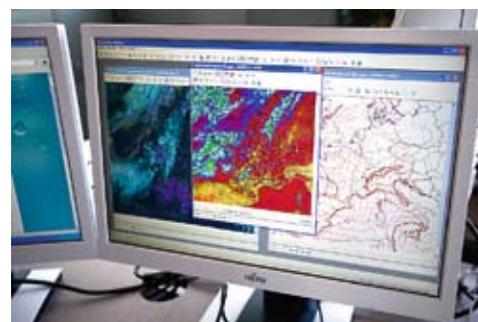
précipitations... Et ce toutes les trois heures. Cet été, par exemple, l'entracte du spectacle de la Compagnie Maryse Delente a été prolongé. Les météorologues avaient prévu une averse qui ne devait pas durer plus de 15 minutes. Ils ont vu juste et ont permis au Conseil général de ne pas annuler le spectacle.

Des techniciens sur le pied de guerre

« Nous faisons de la prévision, pas de la certitude. Météo-France est une mise en sécurité, une vigilance », relativise Gil



► Le centre départemental de météorologie de la Loire à Andréezieux-Bouthéon.



► Images radar et satellites, radiosondages, modèles de prévision... font partie des supports des prévisionnistes.



► Les services routes du Conseil général se connectent à Météo-France.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Qu'en pense Météo-France ?

« On ne pense rien, on constate !, déclare un prévisionniste d'Andréezieux-Bouthéon. Mais ce changement est réel. Si nous continuons comme cela sans se soucier de l'environnement, dans 80 ans, Saint-Étienne aura les températures d'Alger. »

EN CHIFFRES

L'exploitation des routes départementales gérées par le Conseil général de la Loire, ce sont :

- 1 PC routes, 8 veilleurs de nuit qui se relaient.
- 7 secteurs, 1 responsable dans chaque secteur.
- 150 personnes d'astreinte en hiver, 25 en été.
- 13 500 tonnes de sel en stock.



Georges ZIEGLER

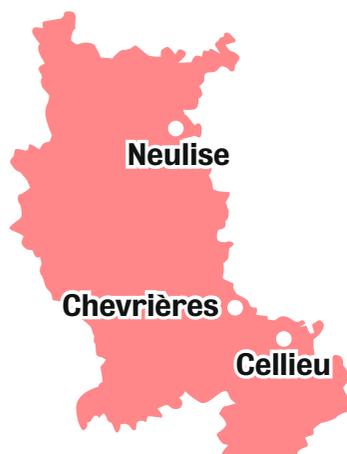
Vice-Président chargé de l'Économie

Loire Magazine: Pourquoi le Conseil général a-t-il créé le label Loire multiservices ?

Georges Ziegler: En le lançant en 2007, nous avons voulu soutenir l'activité en milieu rural, maintenir les services dans les communes de moins de 2 000 habitants. C'est une véritable aide aux derniers commerces des villages!

Loire Magazine: Concrètement, comment le Conseil général soutient-il ces commerces ?

Georges Ziegler: D'un côté, nous avons une aide à l'immobilier destinée aux communes. Elle facilite l'installation ou la rénovation des commerces. D'un autre côté, avec le label Loire multiservices, nous récompensons les commerces dynamiques et de qualité.



Neulise
Chevrières
Cellieu

Les chiffres clés des commerces Loire multiservices* :

- **32** commerces labellisés depuis 2007.
- **Commerces de communes de moins de 2 000 habitants.**

* Le volet accompagnement des multiservices, dont le label Loire multiservices est l'outil phare, reçoit le cofinancement de l'Union européenne dans le cadre du FEDER (Fonds européen de développement régional)

Commerces multiservices le sourire en plus!

Ils sont la fierté et la vitalité de nos villages... Les commerces multiservices de la Loire passent à l'offensive! Ouverts tous les jours ou presque, ils sont de véritables lieux de rencontre, d'échange, de convivialité. Des lieux de vie que le Conseil général soutient, notamment via son label Loire multiservices. Portraits de trois commerces, labellisés depuis 2007.

→ AU PANIER NEULISIEN

Du choix, du choix, du choix!

Le plus beau compliment que l'on puisse faire à Christine Cruz, 46 ans, responsable du Panier neulisien à Neulise? « Chez vous, on trouve de tout! » Et c'est vrai que depuis 2002, date à laquelle elle a repris ce commerce multiservices, Christine Cruz a su faire rimer « diversité » et « qualité ». « Produits frais, fruits et légumes, boulangerie, droguerie, vaisselle, bonneterie... Je dois pouvoir dépanner mes clients dans le maximum de cas, raconte-t-elle. Du coup, chez moi, vous trouverez des collants comme des saucissons fermiers ou des rustines pour vélo! »

Une épicerie moderne

Aidée de ses deux ouvrières, Christine Cruz met un point d'honneur à avoir un commerce rangé, lumineux et accueillant. Comme dans la plupart des multiservices, ici, on se bouge: « Dans le village, nous n'avons pas de concurrence. Mais à 10 km, il y a les supermarchés. À nous de proposer toujours de nouveaux produits pour maintenir notre clientèle. » Et pour se différencier de la grande distribution, elle propose d'autres services: la livraison des courses, l'ouverture sept jours sur sept, des idées cadeaux... Et de la bonne humeur! « Il faut aimer le contact pour tenir un commerce... »



▶ Christine Cruz dans son commerce.

En manque de fournisseurs

En 25 ans de commerce, Christine Cruz a vu les choses évoluer. « Trouver des fournisseurs demande beaucoup d'énergie, constate-t-elle. Les entreprises familiales ferment, les grands groupes nous demandent d'acheter de trop grosses quantités... » Qu'importe, tant que l'envie est là, Christine Cruz continue de faire marcher son Panier neulisien... et de former la relève: « C'est important la formation, explique Christine Cruz. Aujourd'hui, je forme un jeune apprenti de 16 ans et j'en suis ravie. » ■

EN CHIFFRES

- **150 m²** de magasin.
- **220 à 250** clients par jour.

→ ÉPICERIE VIVAL

Un concentré de bonne humeur

Anne-Marie Grégoire a 40 ans. Elle est mariée et maman de deux enfants. C'est ce qu'on appelle « une fille du pays ». Elle est née et a grandi à Cellieu. Quand la question d'ouvrir une épicerie dans la capitale du fruit s'est posée, c'est tout naturellement qu'Anne-Marie Grégoire s'est manifestée. Elle qui travaillait dans la grande distribution, a relevé le défi et transformé ce qui devait être une simple épicerie en un commerce multiservices où il fait bon se retrouver...

Un Mercure d'or en 2008

« En sept ans, mon épicerie a beaucoup évolué, raconte la gérante. D'abord j'ai tenu à ce qu'il y ait les produits locaux... Les fruits et légumes de Cellieu, c'était évident ! Mais aussi du jambon, du miel, des fromages. Au fur et à mesure des demandes, j'ai complété mes services, avec la presse, la carterie, des jouets, des cartes de téléphone, des piles de

montre... jusqu'à me doter d'un appareil pour les photos d'identité homologué pour les cartes d'identité. » Un choix salué par le Mercure d'or en 2008, prix récompensant les meilleurs commerçants de France.

Une seconde maison

Dans ce commerce multiservices, les clients se sentent un peu comme chez eux. La plupart tutoient Anne-Marie Grégoire et lui font la bise. Venir à l'épicerie, c'est aussi pour les personnes âgées l'occasion de voir du monde, de discuter. Et comme les clients se sentent bien dans cette épicerie Vival, ils en demandent un peu plus... Anne-Marie Grégoire propose des bacs pour récupérer les bouchons en plastique, les piles, les ampoules. L'épicerie est devenue tellement incontournable que les gens qui veulent s'installer à Cellieu, viennent y prendre des conseils... ■



▶ Anne-Marie Grégoire dans sa boutique.

EN CHIFFRES

- 80 m² de magasin.
- 60 à 70 clients par jour.

→ BOULANGERIE LA RENAISSANCE

Le bon plan des gourmands

Séverine et Casimir Eymard tiennent la boulangerie de Chevières depuis 2002. Après de nombreuses expériences en Rhône-Alpes, âgé à l'époque de 30 ans, Casimir Eymard souhaitait se mettre à son compte. « Nous cherchions à reprendre une boulangerie depuis un petit moment, explique-t-il. Quand nous avons vu Chevières, nous avons tout de suite été séduits... Le village, la boutique, c'était parfait. Et puis la Mairie a équipé la boulangerie d'un grand laboratoire. C'est ce qui m'a décidé. »

Un lieu de vie

Un espace de la boutique est réservé à l'épicerie. « Chez nous, on ne fait pas ses courses, raconte Séverine Eymard, l'épouse du boulanger. On se dépanne... Beurre, fromage, pâtes, boissons... Pour plaire à tout le monde, je propose des premiers prix et des marques. Je n'essaie pas de rivaliser avec les grandes surfaces mais d'avoir de tout

pour tout le monde ! » La jeune maman de deux enfants reconnaît que les clients viennent avant tout pour le pain frais... et les gâteaux ! « Le week-end, c'est là que nous travaillons le mieux ! En plus du pain et du journal, les habitants de Chevières se laissent tenter par nos pâtisseries. »

Envie de plus

Ce commerce multiservices est un bel outil que les Eymard voudraient valoriser encore plus : « Avec le laboratoire qu'on a, on peut faire plus de pains, explique Séverine Eymard. Mais on n'a pas toujours la demande. Les gens prennent parfois leur pain sur leur lieu de travail, c'est plus simple pour eux... ». Les Eymard ne comptent ni leurs efforts, ni leur temps. Monsieur se lève tous les jours à 2 heures pour faire son pain, madame prend la relève en boutique à 8 heures... Ils livrent l'école et la crèche en pain frais et sont preneurs de nouveaux clients. À bon entendeur... ■



▶ Séverine et Casimir Eymard dans leur boulangerie.

EN CHIFFRES

- 51 m² de magasin, 120 m² de laboratoire.
- 100 à 120 clients par jour.



Évadez-vous tout près de chez vous

« *Soyez les ambassadeurs de la beauté de notre département...* » incitent Alain Laurendon, Vice-Président chargé du Tourisme et Georges Bonnard, Conseiller général délégué à la Station de Chalmazel et Président de l'Agence de développement et de réservation touristique Loire. Découvrez ou redécouvrez la Loire le temps d'un week-end. Au gré de votre humeur, faites une pause nature dans le Forez, baladez-vous dans le Roannais ou embarquez pour une escapade chaud/froid dans le Pilat. *Loire Magazine* vous a concocté trois séjours clé en main.

Catherine Dessagne

samedi

Après-midi

Fin de journée

Nuit

Pause nature dans le Forez

Verrières-en-forez

Observation de la fabrication d'huiles essentielles à la distillerie Abiesence.

RDV 14h30

Séjour de caractère dans le Roannais

Ambierle

Dégustation sucrée salée à la Maison de Pays.
Découverte libre du site clunisien.

RDV 15h

Escapade entre chaud et froid dans le Pilat

Le Bessat

Détente en bains d'eau chaude et vapeur.

Champdien

Visite libre du village fortifié.

Le Crozet

Visite libre de la cité médiévale.

Le Bessat

Pause revitalisante en yourte mongole.

Repas : Cuisine mélange de saveurs

Repas : Cuisine d'inspiration "Charolais".

Repas : Cuisine traditionnelle

Essertines-en-Châtelneuf

Nuit insolite dans une cabane.

Villemontais

Nuit en chambre d'hôtes au milieu des vignes de la Côte Roannaise.

Le Bessat

Nuit à l'hôtel au pied des pistes de ski de fond.

82€
par personne

Montbrison

Visite libre du centre historique.

Villemontais

Visite et dégustation de vin avec le propriétaire du domaine viticole de la chambre d'hôtes.

Journée libre

Repas libre

Repas libre

Notre avis:
Parfait pour rompre avec le stress du quotidien.

Chambéon

Découverte de la vie sauvage et visite commentée de l'Écopôle du Forez.

RDV 14h30

Saint-Jean-Saint-Maurice

Visite libre du village, véritable balcon sur la Loire.

Notre avis:
À conseiller aux amoureux des bonnes et belles choses.

Notre avis:
Idéal pour s'évader seul ou en couple.

Balade

Nuit

Dégustation

Détente

Découverte

80€
par personne

* Pour tout renseignement et réservation, adressez-vous à Loire réservation en précisant la référence Loire Magazine.
Tél : 04 77 59 96 66.
ou : agencereservation@loiretourisme.com.

* Les prix ne comprennent pas les frais de dossier et sont établis sur la base d'une chambre double sous réserve de disponibilité.

Création : Maud Ballet - Crédits photos : fotolia - Cap Oxygène - Mairie de Champdieu - J.-F. Claustre

→ UN HOMME

Alain Gontard De l'élevage à l'assiette

Il était une fois Alain Gontard, 58 ans, producteur de foie gras à La Pacaudière. Après les bovins, il a pris le taureau par les cornes en 1990 pour se spécialiser dans les volatiles. Son secret: « *varier les produits et innover* ». Il dispose de 150 pondeuses et produit 2 000 canards et 1 500 poulets par an. Il élève également depuis peu des lapins en plein air, une activité exigeante mais, à la clé, une chair ferme et savoureuse qui comble ses clients. Son épouse Florence mijote foie gras, canard au curry et aux épices, poulet à l'estragon, magret, aiguillettes... et des plats emballés sous vide. Rien ne résiste à Gontard!



▶ **Gavage, abattage, cuisson...**
Alain Gontard maîtrise la chaîne de production de foie gras de A à Z.

→ UN PRODUIT

Un foie gras « fort en canard »

Pour obtenir les meilleurs foies gras, chez Alain Gontard les canards font l'objet de soins attentifs. Ils séjournent 6 semaines dans une nurserie et sont ensuite élevés en plein air dans un parc clôturé de 3 hectares. Puis ils sont gavés sur une période courte: 19 repas. Objectif: que le produit final ait le moins de graisse possible pour satisfaire les attentes du consommateur. Le résultat? Un foie « *moelleux et onctueux, très parfumé, avec un goût de noisettes fraîches dont l'arôme se prolonge en bouche* ». Il se déguste sur un pain de campagne grillé ou du pain d'épices légèrement toasté et peut s'accompagner d'un chutney aux oignons. ■



▶ **Trois modes de cuisson sont proposés:** par pasteurisation, en papillote ou par stérilisation.

EN SAVOIR PLUS

Alain Gontard
La Gandelière 42310 La Pacaudière
Tél.: 04 77 64 33 60
<http://alaingontard.over-blog.com>

Pour 5 personnes

Temps de
préparation:
30 min

Temps
de cuisson:
2 h 30 + 10 min

Ingrédients

300 g de barde de lard
1 lièvre de 2,5 kg*
1 oignon piqué de clous de girofle
6 échalotes
2 carottes
5 gousses d'ail
laurier, sauge, persil, sel et poivre
5 baies de genièvre
2 litres de vin rouge
1 verre de marc de Bourgogne
50 g de foie gras
1 verre de sang de lièvre (facultatif)
25 cl de crème fraîche
2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
2 à 3 carrés de chocolat

→ CUISINEZ COMME UN GRAND CHEF !

Lièvre à la Royale

par
Yves Thollot

Restaurant
Yves Thollot
à Savignieux



La préparation :

1. Mettre dans une cocotte lardée le lièvre découpé.
2. Ajouter l'oignon, les échalotes, les carottes coupées, l'ail, le laurier, la sauge, le persil, les baies de genièvre, le vinaigre balsamique, le vin rouge et 1/2 verre de marc. Assaisonner.
3. Fermer la cocotte et laisser cuire au four 2 h 30 à 215 °C.
4. Sortir les morceaux et la garniture. Passer le jus au chinois. Désosser tous les morceaux et les émietter. Passer la garniture au pilon ou à défaut au mixer.
5. Remettre le lièvre dans la cocotte bardée. Ajouter 1/2 verre de



marc, le foie gras, le sang du lièvre, la crème fraîche et le chocolat.

6. Remettre le couvercle et réchauffer la préparation au four pendant 5 à 10 min.

* Adressez-vous à un chasseur ou demandez conseil à votre boucher.

GROUPE UNION POUR LA LOIRE**Agenda 21, une protection concrète de notre cadre de vie ligérien !**

La question du développement durable est aujourd'hui entrée dans la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Nous devons bien entendu nous féliciter de cette prise de conscience, à laquelle le Grenelle de l'Environnement a largement contribué dès 2007.

Si le développement durable s'entend naturellement comme une nécessité de préserver et de sauvegarder nos ressources naturelles, cette notion revêt une portée plus large puisqu'il s'agit de concilier des exigences écologiques, des impératifs de cohésion sociale et de croissance économique destinés à satisfaire nos attentes actuelles sans compromettre les besoins de nos générations futures. Trois piliers qui sont à prendre en compte aussi bien dans les comportements individuels que par les entreprises et les collectivités.

Dans ce domaine, il y a beaucoup de discours et parfois peu d'actes. Pour vos élus de la majorité, le développement durable est une exigence qui se traduit par un engagement concret et volontaire pour nous tous ! Une volonté concrétisée par l'adoption, dès 1998, d'une première charte pour l'environnement. Pour aller plus loin, nous avons décidé d'élaborer un Agenda 21, dans lequel nous avons fait le choix d'inscrire l'ensemble de nos politiques dans une démarche de respect du développement durable.

À travers ce plan d'action cohérent, nous ne voulons pas céder à des phénomènes de mode mais bien bâtir une politique d'avenir que nous voulons exemplaire. Il s'agit donc de mettre en exergue les initiatives qui existent déjà telles que l'instauration du ticket de bus TIL à 2 €, la préservation des Espaces Naturels Sensibles, le Plan Climat Énergie, les constructions aux normes « Haute qualité Environnementale » à l'exemple du collège de Veauche ou bien encore la démarche éco-responsable mise en place pour réduire les nuisances des chantiers sur les routes départementales... mais nous avons également l'ambition de renforcer nos actions destinées à inscrire nos politiques publiques, nos missions et nos compétences, dans cet objectif de développement durable.

Parce que ces mesures nous concerneront tous, nous avons fait le choix d'associer les habitants de la Loire à la mise en œuvre de ce projet, à travers une large consultation, en sollicitant leur avis et en écoutant leurs préoccupations et leurs propositions.

La question du développement durable doit pouvoir transcender les clivages politiques et être abordée au service de l'intérêt général. C'est avant tout une prise de conscience individuelle et collective. Dans la Loire, nous nous y engageons et nous souhaitons qu'elle puisse être partagée par le plus grand nombre. Nous sommes pleinement convaincus que nous devons nous donner les moyens de répondre dès à présent aux enjeux de demain.

Solange Berlier,
Présidente du groupe Union pour la Loire,
Le groupe Union pour la Loire, le groupe de la droite, du centre et indépendants
www.unionpouurloire.fr

Gilles Artigues, Jean-François Barnier, Bernard Bonne, Huguette Burelier, Paul Celle, André Cellier, Michel Chartier, Jean-Paul Defaye, Joël Epinat, Alain Laurendon, Iwan Mayet, Henry Nigay, Bernard Philibert, Hervé Reynaud, Paul Salen, Georges Ziegler.

GROUPE INDÉPENDANCE ET DÉMOCRATIE**Un budget 2012, très contraint, pour quelles priorités ?**

Dans un contexte de crise financière qui se prolonge dangereusement, et de croissance en berne, les perspectives financières 2012 s'avèrent encore plus difficiles pour le Conseil général que l'année précédente.

En 2011, pour équilibrer les comptes (721 millions de budget) et trouver les ressources nécessaires à l'investissement, il a fallu emprunter 50 millions d'euros. Cela a pour effet d'augmenter l'annuité de la dette pour 2012 (+14,6 %) qui passera de 33,5 millions à 38 millions. Les recettes de fonctionnement devraient, quant à elles, augmenter moins vite que la croissance des coûts de fonctionnement.

Si on veut éviter un fort accroissement de la dette et maintenir l'investissement au même niveau qu'en 2011, il faudra donc baisser encore les coûts de fonctionnement de 2, 3, 5 % ? S'il est possible de réaliser quelques économies par des contrôles de gestion rigoureux, il faudra inévitablement réduire les dépenses là où c'est possible et acceptable.

Mais le Conseil général doit pouvoir poursuivre ses quatre grandes missions :

La première, et la plus importante en coût, est l'action sociale pour développer l'aide à la personne, à tous les âges de la vie. Cette compétence obligatoire est très importante. Elle consomme plus de 55 % du budget et concerne des actions de solidarité souvent incontournables, dont l'état ne nous a pas transmis toutes les ressources nécessaires.

La deuxième mission consomme 25 % du budget et concerne l'aménagement du territoire, dont un certain nombre d'actions (économie, haut débit, soutien des communes rurales) ne sont pas obligatoires, mais essentielles pour le développement du département.

La troisième mission concerne le développement de la personne humaine à travers l'éducation (médiathèques, collèges qui sont obligatoires), la culture et le sport (facultatif). Elle consomme environ 15 % du budget, et apporte un soutien important à la vie associative et à l'éducation de la jeunesse.

Enfin, dernière mission : le développement durable avec la protection des espaces naturels, la gestion des déchets et de l'eau et la mise en œuvre d'une politique pour économiser l'énergie, développer les énergies renouvelables et relever les défis du réchauffement climatique.

Pour maintenir l'équilibre du budget et tenir les priorités, il faudra trancher et décider des dépenses à réduire. Pour autant, cette contrainte financière croissante deviendra vite ingérable si l'état ne remet pas à jour le financement de l'action sociale. Il faut aujourd'hui que le Conseil général tire la sonnette d'alarme pour pouvoir continuer demain à assurer ses missions.

Les conseillers généraux : Jean-Paul Blanchard (Chazelles-sur-Lyon), Georges Bonnard (Pélussin), Claude Bourdelle (Noirétable), Jean-Claude Charvin (Rive de Gier), Jean Gilbert (Saint-Genest-Malifaux)

Tél. : 04 77 48 40 76
Courriel : elusidcg42@free.fr

GROUPE GAUCHE CITOYENNE

Les difficultés budgétaires du Conseil Général de la Loire, en très grande partie liées à la politique de désengagement de l'État et au non-respect de la promesse de transfert « à l'euro près » des moyens financiers liés aux compétences transférées, l'amènent à fortement diminuer son investissement en faveur des Ligériens.

Les exercices budgétaires des dernières années se sont soldés, pour le département, par une diminution des aides en direction du monde associatif et des communes, mais aussi des investissements dans ses domaines de compétences propres. La voirie départementale en est un exemple frappant avec l'allègement des programmes et les reports successifs de certains travaux.

Ces coupes, subies dans une période difficile pour une population ligérienne confrontée à des situations de précarité et ceci quel que soit son lieu de vie, ne permettent plus de répondre à une demande qui ne cesse de croître. Les nombreuses associations d'aide aux plus démunis ne peuvent plus faire face et le monde rural est tout aussi touché que le monde urbain. Le bénévolat s'épuise et n'est plus en capacité de répondre à lui seul, et les structures n'ont pas les moyens de salarier des employés.

Le monde agricole n'est pas épargné, les situations de bon nombre de paysans deviennent préoccupantes et les demandes d'accompagnement sont de plus en plus nombreuses et difficiles à traiter.

Le conseil général doit poursuivre, voire amplifier son soutien aux associations partenaires à qui il laisse le soin d'accompagner ceux qui, à un moment de leur vie, se trouvent dans le besoin.

Les difficultés financières du département le conduisent aussi à revoir sa politique d'aide aux communes. La politique contractuelle mise en place trouve ses limites et les listes d'attente commencent à s'allonger, repoussant ainsi les dates de réalisation des projets communaux.

Nous connaissons tous la situation des entreprises et l'importance économique de la commande publique. Les décalages des travaux des communes, tout comme ceux du département ne sont pas de nature à soutenir le dynamisme de notre économie.

Serge Vray, Marc Petit, René Lapallus
Tél.: 04 77 48 42 86
Fax: 04 77 48 42 87
Courriel: groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Rentrée 2011 : Mauvaises nouvelles tous azimuts

Dans un contexte de dégradation historique des finances publiques, d'explosion des inégalités et de rechute de la croissance, le gouvernement met en place une cure d'austérité sans précédent. Son projet de loi de finances pour 2012, présenté fin septembre (à l'heure où nous écrivons ces lignes), entend finir de démolir les derniers mécanismes de redistribution à l'œuvre dans notre pays.

Non content d'avoir profondément dégradé l'Éducation nationale, le Gouvernement persiste dans la suppression de 14 000 postes supplémentaires. Il porte ainsi à plus de 60 000 le nombre d'emplois détruits dans ce secteur depuis le début du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Les fermetures de classes et d'écoles, les classes surchargées, les remplacements non effectués, la scolarisation de plus en plus tardive des jeunes enfants... vont se poursuivre. La mobilisation d'une communauté éducative unanime, alliant pour la première fois dans la rue écoles publiques et privées, aura encore été cette année traitée avec le plus grand mépris.

L'accès aux soins devient un luxe. Avec le doublement de la taxe sur les mutuelles en 2012 (de 3,5 % à 7 %), les complémentaires santé vont augmenter de plusieurs dizaines d'euros l'an prochain. Ce nouvel impôt sur la santé vient s'ajouter à la cascade de franchises médicales, de déremboursements (600 médicaments en 2012) ou de forfaits qui depuis cinq ans font office de cataplasmes sur la dette sociale. 50 % des dépenses courantes de santé sont désormais à la charge des patients.

En tout, les classes moyennes et les classes populaires se voient ponctionnées d'un milliard supplémentaire. C'est cinq fois plus que la taxe sur les grandes fortunes (qui ne sera, elle, que temporaire) ! Comment faire face lorsque le pouvoir d'achat est déjà grevé par la stagnation des salaires et par la trentaine de taxes nouvelles qui ont jalonné le quinquennat ? Pas une seule fois en 5 ans le gouvernement n'aura donné de « coup de pouce » au SMIC, alors qu'il multipliait dans le même temps les cadeaux aux plus riches.

L'abandon de la réforme sur la dépendance est une autre mauvaise nouvelle. Avec un reste à charge pour les familles qui ne cesse de progresser, un manque criant de places dans les établissements, des services d'aide à domicile fragilisés, c'est une crise majeure qui se profile. Quant à la collectivité départementale, qui assume 70 % du coût de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), elle continuera à être asphyxiée financièrement.

C'est dans ce contexte que la majorité départementale doit préparer son budget 2012. **Le Président du Conseil général de la Loire en 2012 choisira-t-il de doubler cette austérité nationale par de nouvelles restrictions** dans le soutien aux associations, dans l'aide aux communes, dans l'entretien des collèges et des routes ? Ou finira-t-il par s'indigner, à l'instar de nombreux présidents de départements, et par faire le choix de défendre les Ligériens face à cette politique ?

Le Président Jean-Claude Bertrand et ses collègues :
René-André Barret, Jean Bartholin, Arlette Bernard,
Christine Cauet, Liliane Faure, Joseph Ferrara,
Alain Guillemant, Bernard Jayol, Régis Juanico,
Marc Lassablière, Lucien Moullier, Florent Pigeon,
Fabienne Stalars, Jean-Claude Tissot.
Courriel: groupe-ps@cg42.fr
Site internet: www.loireagauche.fr



► Passionné, François Pralus ramène des fèves de cacao du monde entier... Depuis 2004, il est propriétaire d'une petite cacaoyère à Nosy-Bé (Madagascar).

François Pralus

Le chocolat dans la peau

Il est le fils d'Auguste Pralus, inventeur de la praluline, célèbre brioche roannaise aux pralines qui ravit nos papilles depuis près de 60 ans. Pâtissier chocolatier comme son père, il parcourt le monde entier à la recherche des fèves de cacao les plus rares. Mais il revient toujours à Roanne, « sa ville », pour être « avec sa famille, avec ses potes ». Lui ? C'est François Pralus, un humaniste au cœur tendre comme ses chocolats...

Il a le regard pétillant des hommes passionnés, la poigne ferme des hommes francs, l'impatience des hommes curieux... À 52 ans, le maître chocolatier François Pralus est un épcurien, un de ces hommes qui préfèrent « une bonne bouffe entre copains » aux grands palaces de ce monde. C'est aussi un artiste, un créateur...

Dans la cour des grands

Petit dernier d'une fratrie de quatre, François Pralus est tombé dans la marmite très jeune... « J'ai toujours vu mon père cuisiner à la maison. Très tôt, j'ai eu envie de me mettre derrière les fourneaux. À l'adolescence, j'ai vu que les filles étaient subjuguées par les hommes qui cuisinent,

alors j'ai persisté », raconte-t-il, l'œil plein de malice. Après son apprentissage chez son père, il fera un tour de France des grands de la pâtisserie dont Bernachon à Lyon et Lenôtre à Paris. En 1988, il reprend la pâtisserie familiale. C'est à cette époque qu'il crée un laboratoire entièrement dédié au chocolat, sa passion.



▶ **François Pralus dispose de boutiques à Roanne, Charlieu, Renaison, mais aussi à Paris et Annecy. Il exporte aux États-Unis, au Japon et dans toute l'Europe.**

De l'or dans les doigts...

« Je m'amuse beaucoup dans la création, nous confie François Pralus. Je crée les produits du début à la fin. Je descends au laboratoire, en 3 heures je conçois un nouveau chocolat... » Et ensuite, il remonte dans les bureaux de la Maison Pralus et le fait goûter à tout le monde pour recueillir les avis. « Le plus compliqué pour moi, c'est l'emballage, le packaging, reconnaît-il. Je le fais à la maison et ça prend des heures ! Il faut travailler sur les formes, les matières. » Ici, rien n'est laissé au hasard...

... et des idées plein la tête!

François Pralus est l'un des trois derniers maîtres chocolatiers français à réaliser son chocolat à partir des fèves de cacao. « À Lyon, Bernachon élabore son chocolat à partir de fèves, explique François Pralus.

Il m'a transmis sa passion. Moi aussi, j'ai voulu fabriquer mon chocolat, tout seul. Mon père trouvait cela risqué... » Aujourd'hui, ce sont 100 tonnes de tablettes de chocolat Pralus qui se vendent chaque année. Madagascar, Venezuela, Colombie, Équateur, Trinité... Plus de vingt pays fournissent le Roannais en fèves.

Une cacaoyère nommée Pralus

Toujours en quête de qualité « mais avant tout de plaisir », le maître chocolatier est propriétaire d'une exploitation à Madagascar. « C'est un pays magnifique où il pousse l'un des meilleurs cacaos du monde, raconte François Pralus. Alors en 2004, j'ai fait une petite folie et acheté 17 hectares sur l'île de Nosy-Bé. Nous sommes partis de rien, il a fallu défricher le terrain avant de créer la pépinière de 25 000 arbres. »

Une vingtaine de personnes, « deux zébus et une chariote » travaillent sur l'exploitation et ont déjà récolté les premières fèves. « Mais c'est anecdotique, j'utilise 20 tonnes de fèves de Madagascar pour mes chocolats et au plus fort mon exploitation en produira 6 tonnes... » François Pralus se rend trois ou quatre fois par an à Nosy-Bé, il adore « la nonchalance des îles, la douceur de vivre ». Et réfléchit à avoir un pied à terre à Nosy-Bé, pour plus tard.

Petits Pralus deviendront grands

L'avenir, le dynamique quinquagénaire y pense. Ses deux garçons veulent reprendre l'affaire. Cette idée lui plaît mais pour l'heure, place aux études. « Mes fils ont 17 et 19 ans, explique-t-il. L'un est à l'école hôtelière de Chamalières et l'autre en école de commerce à Lyon. C'est important qu'ils fassent des études. Je ne veux pas qu'ils aient les mêmes lacunes que moi. » Ici ou ailleurs, la marque Pralus a de beaux jours devant elle.

Fier d'être Roannais

Concours internationaux, recherches de nouveaux producteurs... Avec son P-DG, la marque Pralus voyage beaucoup. « Je prends toujours le temps de visiter, raconte-t-il. Cet été, j'étais à Washington, à Vancouver... Cet automne à Tokyo, Paris. J'aime aller à la rencontre des gens. C'est ma nature, je suis curieux. » Baroudeur, le benjamin des Pralus n'en est pas moins très attaché à Roanne : « Je pars mais j'adore revenir dans mon Roannais. Je ne pourrais jamais quitter Roanne ! J'ai ma maison, mes attaches, mes racines, une qualité de vie énorme », conclut le chocolatier.

Carine Bar

SOYONS CURIEUX

François Pralus, côté goût...

- **Son plat:** le pigeon rôti et son jus.
- **Sa saison:** le printemps.
- **Son chanteur:** Jacques Brel.
- **Sa chanteuse:** Maria Callas.
- **Son auteur:** Ingrid Astier.



... et côté jardin

Et quand il ne travaille pas, il fait quoi François Pralus ?

- **Il s'envole:** « J'adore piloter. Je pilote de petits avions et survole le Roannais, le Puy-de-Dôme ou dernièrement le Mont Blanc. Et c'est nouveau, je viens de me mettre à l'hélicoptère. »
- **Il cuisine encore et encore:** « Je cuisine beaucoup à la maison. J'adore par exemple aller aux champignons avec des amis et les cuisiner ensuite. »
- **Il se balade:** « Je vais dans les Monts de la Madeleine, par exemple. On a une vue tellement belle ! »



Programme sur www.loire.fr
et sur www.1semainepour1emploi.fr

- Nombreux postes proposés
- Entretiens de recrutement sur place
- Informations sur l'emploi, les métiers, la formation professionnelle, les pôles et filières du département

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA LOIRE ORGANISE | Les **RENDEZ-VOUS** de **l'offre d'emploi** |

Vendredi 9 décembre 2011

CENTRE DE CONGRÈS - ESPACE FAURIEL

à **Saint-Étienne**

de 9h à 17h - Accès libre

Pensez impérativement
à vous munir de
plusieurs C.V.